

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 30 mars 2009.

Section du dépôt légal

INFO TRAVAIL est le bulletin électronique d'information du ministère du Travail produit et diffusé cinq fois l'an.

Principales nouvelles

Ministère

Les [Deuxièmes journées internationales d'étude sur le travail et les pratiques d'intervention](#) se sont tenues à Québec les 27, 28 et 29 août 2008. Ce colloque, sous la thématique « Regards croisés sur les mutations du travail » fut organisé conjointement par le Département des relations industrielles de l'Université Laval, un comité de partenaires québécois du monde du travail, le ministère du Travail du Québec ainsi que l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail de France.

Le ministre du Travail, M. David Whissell, a invité les quelque 300 participants à innover pour répondre aux défis actuels dans le domaine du travail. « Ce ne sont pas les défis qui manquent dans le monde du travail. Il nous faudra constamment innover si nous voulons faire face aux nouvelles réalités économiques et démographiques auxquelles nous sommes confrontés », a-t-il précisé.

Ce fut l'occasion pour les experts, praticiens et partenaires sociaux tant européens qu'américains, d'échanger sur les études les plus récentes et les pratiques les plus pertinentes en vue de l'avancement des connaissances pour mieux répondre aux exigences posées par les mutations actuelles du travail.

Autres nouvelles

Québec-France : La coopération France-Québec dans le domaine du travail a pris cet été la forme d'une session intensive de formation d'une durée d'une semaine sur le dialogue social et, en particulier, sur la négociation collective et les modes de règlement des conflits. Cette formation a eu lieu à Montréal en juillet et a été tenue à l'intention d'un groupe de 35 personnes provenant de la Nouvelle-Calédonie. La session a profité du savoir et de l'expérience de spécialistes en la matière tels les Daniel Charbonneau, Normand Gauthier et Fernand Matteau, alors respectivement sous-ministre adjoint du Travail, président du Conseil des services essentiels et président du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre.

Le 18 juin, le ministre du Travail, M. David Whissell, a déposé à l'Assemblée nationale le [projet de loi n° 98 modifiant la Loi sur les normes du travail](#) dans le but de protéger le lien d'emploi des salariés réservistes des Forces canadiennes.

Nominations

- M^{me} Suzanne Thérien a été nommée sous-ministre adjointe au ministère du Travail. Son entrée en fonction s'est faite le 25 juillet 2008.

Nouvelles des organismes

Nominations

- [M^e Jean-François Clément](#) a été nommé président et juge administratif en chef de la Commission des lésions professionnelles. Il est entré en fonction le 31 août 2008.

Activités courantes

CLP – La [Commission des lésions professionnelles](#) fête ses dix années d'existence en 2008. Tribunal de dernière instance auprès des travailleurs et des employeurs contestant les décisions de la CSST, elle fut créée le 1^{er} avril 1998. La Commission publie depuis peu à l'intention de ses clientèles un bulletin intitulé *Info Tribunal*.

CNT – Le ministre du Travail, M. David Whissell, a déposé à l'Assemblée nationale, le 17 juin 2008, le [Rapport annuel de gestion 2007-2008](#) de la Commission des normes du travail. La CNT a également inauguré au cours de l'été un [nouveau site](#) Internet.

CRT – La [Commission des relations du travail](#) publie dans son site Web les décisions motivées rendues par les commissaires. Depuis avril 2008, on y trouve également celles de la division « construction et qualifications professionnelles ».

CSE – Le président sortant du [Conseil des services essentiels](#), M. Normand Gauthier, a déposé son *Rapport d'activité 2007-2008* le 23 mai 2008.

CES – La [Commission de l'équité salariale](#) offre des services de formation dans toutes les régions au cours de l'année. Pour prendre connaissance des modalités d'inscription ainsi que du calendrier de formation 2008-2009, on suit le lien hypertexte.

Ailleurs au Canada ou dans le monde

Québec La présidente du Conseil du trésor, Mme Monique Jérôme-Forget, a annoncé, le 25 août, lors d'une allocution devant l'Institut d'administration publique du Canada que le gouvernement entendait revoir les règles du jeu dans ses relations avec les employés de l'État avant les prochaines négociations qui débiteront dans la prochaine année alors que les conventions collectives en vigueur viennent à échéance en mars 2010. Elle devrait présenter un plan d'action en ce sens dès l'automne 2008. >>>

Québec Une première convention collective, après trois années de procédures pour huit employés de garage syndiqués, a été arrêtée en août pour le détaillant de Gatineau de la multinationale Wal-Mart, par décision d'un arbitre nommé par le ministre du Travail du Québec. >>>

Ontario – Pour prévenir les accidents de travail et réduire les divers coûts associés aux blessures professionnelles, des inspecteurs effectueront des contrôles ciblés sur les lieux de travail. Ce projet entrepris en juin est d'une durée de quatre ans. >>>

Terre-Neuve – Le 1^{er} janvier 2009, le salaire minimum de cette province passera à 8,50 \$ l'heure, une augmentation de 0,50 cents.

Alberta – L'Alberta et le gouvernement canadien ont conclu, en septembre, une entente sur la formation et le développement des compétences en vue de former annuellement 5 000 travailleurs et travailleuses issus de groupes historiquement sous-représentés dans la population active (autochtones, immigrants, handicapés, etc.) afin que ces gens puissent aussi trouver des emplois de qualité dans cette province. >>>

Canada – Le [Règlement modifiant le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail](#), un règlement en vue de contrer la violence en milieu de travail dans les entreprises sous juridiction fédérale ainsi que dans la fonction publique fédérale, s'appliquera désormais au Canada, quatre années après l'entrée en vigueur d'un tel [règlement au Québec](#).

Canada – Le Comité consultatif sur l'information sur le marché du travail (CCIMT), une entité fédérale constituée de cinq membres et d'un président (M. Don Drummond, nommé en juillet à ce poste), conseille les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sur le marché du travail afin qu'ils puissent mieux répondre aux besoins des employeurs et des travailleurs. Un premier rapport de ce comité doit être publié d'ici le printemps 2009. >>>

France – La réforme des 35 heures a été entérinée en juillet par l'Assemblée nationale française. >>>

France – Un accord patronal-syndical est intervenu en juillet, après une négociation ardue quant à un plan et un programme de prévention pour contrer le stress au travail. Un accord cadre européen à cet effet existe depuis 2004. >>>

Une première mondiale -- La création, en juillet, du premier syndicat global : les Travailleurs Unis ou [Workers Uniting](#), intervenue entre UNITE, le plus gros syndicat du Royaume-Uni et le plus grand syndicat du secteur privé américain et canadien, le Union Steel Workers (USW). Trois millions de travailleurs de tous les secteurs industriels situés d'un bord à l'autre de l'Atlantique y sont désormais représentés. >>>

Parutions récentes

Printemps -- été 2008

[La présence syndicale au Québec en 2007](#) (juin 2008) – Le Québec, avec 40 %, demeure le lieu où s'affiche le plus fort taux de présence syndicale en Amérique du Nord. Les États-Unis enregistrent pour leur part le plus bas taux, avec 13,3 %.

[Les arrêts de travail au Québec – Bilan de l'année 2007](#) (juin 2008) – Avec seulement 44 conflits déclarés au cours de cette période, la tendance générale des dernières années se maintient.

[L'Indice de croissance des taux de salaire négociés au Québec en 2008 – Survol des résultats du premier trimestre](#) (juillet 2008) – Tous les chiffres concernant la hausse moyenne de 2,3 % enregistrée au cours des trois premiers mois de l'année dans les 17 conventions collectives alors conclues qui touchaient 3 866 salariés.

Le [processus de la négociation dans le secteur privé et certains organismes gouvernementaux --Bilan de l'année 2007](#) (juillet 2008) – Un profil des négociations menées au Québec dans ces secteurs.

Le [Portrait statistique des conventions collectives analysées au Québec en 2007](#) (juillet 2008) -- Le document

présente, sous forme de tableaux de fréquence statistique, les résultats de l'analyse des conditions de travail contenues dans un échantillon de 938 conventions collectives conclues selon les dispositions du Code du travail québécois.

[L'Indice WE Canada du travail et de l'équité – Où se situent les provinces et les territoires](#) (août 2008) --

L'Institut des politiques sociales et de la santé de l'Université McGill vient de publier les résultats de son étude d'impact des facteurs sociaux sur la santé des Canadiens. L'indice « Travail, Famille et Équité », développé pour mesurer la performance gouvernementale dans leurs réponses aux besoins des familles au travail, indique que le Canada se situe « en milieu de peloton » à cet égard parmi les 180 pays scrutés, selon la directrice de l'Institut la D^{re} Jody Heymann. Parmi les provinces canadiennes, c'est le Québec qui fait meilleure figure, toujours selon la D^{re} Heymann.

À l'agenda des prochains mois

Automne 2008

30 septembre au 2 octobre La 67^e réunion annuelle de l'Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière (ACALO), qui devait se tenir à Regina (Saskatchewan), a dû être annulée en raison de la tenue des élections fédérales.

28 au 30 septembre – [Le congrès annuel de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés \(ORHRI\)](#) aura lieu sous le thème « La marque de l'employeur », au Centre des congrès de Québec, à Québec. Le ministère du Travail assurera sa présence à l'événement par un kiosque d'information animé par son Service à la clientèle.

10 octobre – Rendez-vous des gens d'affaires et des partenaires socioéconomiques – À Montréal sous la coprésidence de M. Jean Charest, premier ministre du Québec et en présence du ministre Whissell. Mise en commun des réflexions sur l'état de la langue française en milieu de travail, dans les entreprises de moins de 50 employés et propositions, s'il y a lieu, pour en consolider l'usage. >>>

On s'en souvient encore

Il y aura bientôt trois ans naissait au Québec un premier regroupement de travailleurs autonomes connu sous le vocable de Coalition des travailleuses et des travailleurs autonomes du Québec ([CTTAQ](#)). Cette coalition, fondée en octobre 2005, par l'association de cinq regroupements de travailleurs autonomes, représenterait environ 400 000 travailleurs, soit le dixième de la force de travail du Québec, selon la coalition. La CTTAQ s'est donnée pour mission de défendre les intérêts de ces travailleurs et de les représenter aux différentes instances comme, par exemple, au sein du Régime québécois d'assurance parentale.

Ce mouvement au Québec est représentatif d'une nouvelle tendance née d'abord aux États-Unis, pour faciliter, par le regroupement de personnes sans attache, l'accès à des services et à des droits inaccessibles aux travailleurs autonomes isolés. Ainsi, aux États-Unis, là où il est de plus en plus difficile d'accéder, comme simple individu, à des [assurances médicales individuelles abordables](#), une association d'individus ou travailleurs autonomes, regroupés d'abord dans la seule région de New York sous la bannière du [Freelancers Union](#) (1995) et comptant maintenant plus de 75 000 membres à travers les États-Unis, peut plus facilement négocier et obtenir, par la force du nombre, entre autres, des contrats d'assurance davantage à la portée de chacun.

Édition

INFO TRAVAIL est un bulletin d'information électronique produit et diffusé par l'équipe des communications du ministère du Travail du Québec. À sa cinquième année d'existence, il paraît cinq fois l'an. Il vise à informer les praticiens et les chercheurs du domaine des relations du travail de l'actualité et des événements qui ont cours dans le monde du travail, principalement au Québec, mais aussi à l'extérieur.

INFO TRAVAIL n'est pas responsable des changements qui peuvent survenir dans les sites Internet référencés après la date de parution du numéro qui en fait mention.

LUCIEN PAQUIN
Éditeur et chargé de rédaction

Abonnement

Publication gratuite diffusée directement aux clientèles du ministère du Travail du Québec consentant à la recevoir par courriel; ses numéros demeurent toutefois accessibles sur le site Internet du Ministère.

Pour ajouter son nom à la liste d'envoi, il suffit de s'enregistrer auprès du ministère du Travail du Québec, à l'adresse suivante : Communications@travail.gouv.qc.ca

Objet : Bulletin InfoTravail

Droits de reproduction

La reproduction des textes à des fins autres que lucratives est autorisée avec l'accord préalable du ministère du Travail. Pour plus de détails, contacter M. Lucien Paquin, édimestre, à l'adresse suivante : lucien.paquin@travail.gouv.qc.ca